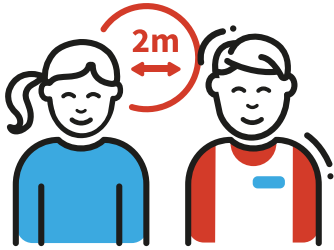


AVIS AU PUBLIC



Essayez d'assurer une distance interpersonnelle de 2m.



Le port du masque est obligatoire.



Pensez aux gestes barrières.



Évitez les échanges de main à main.



Le succès du déconfinement dépend de notre engagement commun.

Soyons responsables :

Même si le confinement n'est plus une obligation légale, il reste recommandé de limiter mes contacts interpersonnels et mes déplacements.

Soyons solidaires :

Mon masque ne me protège que de manière limitée, mais avec mon masque je protège les gens autour de moi. Pensons à protéger surtout les personnes vulnérables.

Soyons disciplinés :

La responsabilité personnelle et la solidarité envers les autres sont des gestes barrières additionnels. N'oublions donc pas les gestes barrières traditionnels (garder une distance de 2m, me laver les mains, tousser dans mon coude, etc.).